

## En écho à "Pour Anna"

Marie-José VILLAIN

*Le texte « Pour Anna » paru dans La Feuille n°56 a suscité le désir d'une adhérente de compléter ce premier témoignage. Elle nous fait partager ses vécus et son ressenti ainsi que son positionnement professionnel dans ces situations de plus en plus courantes.*

D'année en année, sur nos lieux de travail, nous constatons combien, sous prétexte de sécurité, l'étau se resserre autour des personnes les plus fragiles socialement ou psychologiquement ; par ailleurs, notre pratique de cliniciens s'avère de plus en plus menacée, ne serait-ce que dans la formation, dans le cadre et dans la fonction.

Mais la résistance s'organise : en témoignent les pétitions initiées par des pédopsychiatres de secteur (parents sans papiers, enfants en souffrance : [enfantsdesanspapiers.free.fr](http://enfantsdesanspapiers.free.fr)), celle de psychiatres (nous refusons la politique de la peur : [www.collectifpsy.fr/mf](http://www.collectifpsy.fr/mf)), après celle de Pas de zéro de conduite et de Sauvons la clinique.

Certains d'entre nous peuvent être amenés à se trouver engagés, en tant que citoyens ou en tant que professionnels, dans des actes de riposte à cette politique sécuritaire. De quelle manière notre écoute peut-elle être modifiée, enrichie ou empêchée par nos engagements citoyens ?

C'est la nécessité de penser cette question qui m'a amenée à rejoindre le groupe de travail créé au Centre Primo Lévi à l'initiative de cliniciens, pour certains liés au Réseau Education Sans Frontières. Il a rassemblé pendant une année des psychologues, médecins et psychanalystes sensibilisés à la question du travail avec des familles dites « sans-papiers » et en exil. C'est à la suite de la présentation d'une situation clinique dans ce groupe que j'ai écrit ce texte pour essayer de repérer les « lignes de crête », (le précipice n'est jamais loin), sur lesquelles cheminent ces patients, sur lesquelles nous les accompagnons et qui peuvent mettre à mal notre écoute, ou bien l'aiguïser.

*« Toute mon histoire est ici »*

C'est ce que me dit Jeanne en prenant son prochain rendez-vous avec moi. Puis elle a quitté mon bureau sans jamais plus donner de nouvelles. Originnaire d'un pays d'Afrique Centrale, elle était venue me rencontrer 18 mois auparavant avec son fils Samuel, 2 ans. Elle se plaignait du fait qu'elle éprouvait beaucoup de difficultés avec lui, la principale étant qu'il pleurait beaucoup en sa présence et qu'il était très violent.

Dès le premier entretien, elle m'a expliqué qu'elle avait quitté son pays alors que Samuel avait un mois ; elle était venue en France en laissant son fils à l'une de ses sœurs, me dit-elle, sans manifester particulièrement d'émotion. D'ailleurs, sa grossesse n'était pas prévue et elle attendait depuis longtemps un visa ; elle ne voulait donc pas remettre son projet de départ. Quant à Samuel, il était arrivé en France il y a 6 mois, sous l'identité d'un de ses cousins, à peu près du même âge que lui, et

que Jeanne a quasiment élevé. En effet, son frère et sa belle-sœur qui l'hébergent, travaillent. Elle-même, en situation irrégulière, s'occupe de leurs 4 enfants depuis son arrivée en France.

Alors Samuel appelle sa mère « tata » et sa tante « maman », comme les autres enfants de la maison. Quand elle s'approche de lui, il hurle. Il fait de violentes colères. Il dort avec sa mère sur le clic-clac du salon, sans intimité. En Afrique, il a quitté sa tante pour aller vivre dans la famille de son père. Jeanne me dit qu'elle n'a jamais expliqué à son fils les raisons de son départ et que, dans son pays, ce n'est pas la coutume de parler aux enfants.

Pendant que sa mère me parle, Samuel reste assis, immobile. Il a un regard qui interroge, triste et apeuré. Des larmes perlent au bord de ses paupières pendant que sa mère me raconte leur histoire. Je lui dis, ainsi qu'à Samuel, qu'il a perdu plusieurs fois les personnes qui assuraient la continuité de sa vie. Quelle confiance peut-il avoir maintenant en sa mère ? Va-t-il rester ? Va-t-il encore partir ailleurs ? Voilà que Samuel se dirige vers sa mère, qui le prend dans ses bras. Il se blottit et s'endort. Moment de grande intensité...

Mais notre histoire, ponctuée d'absences liées aux ruptures d'hébergement, au travail que Jeanne trouve parfois pour survivre, ne sera pas de tout repos. L'entrée à l'école sera tumultueuse, et les plaintes de la maîtresse, nombreuses. Samuel, qui avait accédé au langage dans les mois précédant l'entrée à l'école, réagissait à cette nouvelle séparation par la colère et la violence, à nouveau, comme si sa sécurité psychique était à nouveau mise à mal. Je réfléchirai avec Jeanne à ce qu'elle pouvait transmettre à l'école de son histoire et de celle de son fils. Mais, toute à sa confiance dans l'école comme lieu de sécurité, de transmission et d'éducation, elle ne comprenait pas les réactions de Samuel, pas plus que celles de la maîtresse, qu'elle ressentait comme un rejet, un marquage de sa différence.

Quant à Samuel, dont la vitalité s'est vite affirmée autrement que par la colère, il a su me montrer, au bout de quelque mois, son besoin que je différencie le temps que je lui consacrais de celui que je consacrais à sa mère. Il est resté longtemps avec le regard interrogatif de notre première rencontre, avant de me demander à tout bout de champ « c'est quoi ça ? », me disant même un jour en présence de sa mère « maman tape », ce qui a permis à Jeanne, après m'avoir confirmé ces moments d'exaspération où elle passait à l'acte devant les manifestations de refus de Samuel, de me raconter comment elle-même, enfant, avait été rejetée par son père et donnée à une femme maltraitante. Samuel s'est mis à jouer avec moi, avec sa mère. Un jour, elle me parlera de son fils aîné, âgé de 10 ans, qu'elle avait laissé chez sa mère en quittant l'Afrique.

Jeanne a dû un jour quitter la ville où je travaille, mais elle a continué à venir me voir. Elle arrivait souvent avant l'heure de son rendez-vous pour que Samuel puisse jouer pendant qu'elle se reposait. Un jour, comme j'ouvrais la porte de mon bureau pour raccompagner une famille, Samuel s'est rué à l'intérieur alors que je devais téléphoner de manière urgente avant de le recevoir. Il devait donc ressortir un instant. Malgré mes explications, ses cris de colère et de désespoir m'ont transpercée comme si, moi aussi, je le rejetais. Ils étaient à la hauteur des douleurs qu'il avait traversées dans toute sa toute petite enfance.

Et pourtant, malgré ce tissage de liens, Jeanne et Samuel ont disparu. Je ne sais pas, et ne saurai peut-être jamais, si Jeanne, forte de « toute mon histoire est ici » a décidé qu'elle avait repris assez de force pour continuer, ou si Jeanne et Samuel font partie des 29 000 personnes reconduites cette année-là à la frontière. Je n'avais pas son adresse, juste un numéro de portable, sur lequel j'ai laissé plusieurs messages, sans réponse. Mais peut-être ces rencontres, dans la durée, leur ont-elles permis de renouer

les fils de leur histoire chaotique, afin de survivre psychologiquement et d'éventuellement vivre dans les incertitudes de l'Histoire ?

Au fil de nos entretiens, la vie de Jeanne arrivait en lambeaux et la jeune femme élégante, qui semblait affectivement gelée, dévoilait sa honte : celle du premier abandon par ses parents, celle de ses espoirs de réussite avortés, au pays, celle des stratégies de survie à trouver sans cesse, pour passer en France, pour trouver du travail, pour trouver un hébergement, les queues à 4h du matin à la préfecture, les liaisons de fortune, l'exploitation sexuelle, la peur, toujours, d'être arrêtée. Le jour où elle m'a dit « je regrette d'avoir fait venir mon fils pour lui faire vivre ça », j'ai su que Samuel existait vraiment dans la vie psychique de Jeanne. Lors d'une de nos premières rencontres, elle m'avait dit ne pas l'avoir allaité pour ne pas s'y attacher. Alors, malgré les moments de sidération que je pouvais par moments éprouver face à certaines situations matériellement ou psychologiquement violentes qu'elle me racontait, je pouvais mesurer le chemin que nous avons parcouru.

Mais nos rencontres étaient fragiles, à l'image du quotidien de Jeanne et de Samuel. Chaque fois, je recréais le cadre de l'accueil inconditionnel et j'accueillais les imprévus parfois stupéfiants qu'ils m'apportaient. Je leur offrais un lieu leur permettant de ressentir de la sécurité psychique. Le bureau où je les recevais devenait l'espace transitionnel qui construisait leur arrimage dans une histoire commune dont j'étais le témoin.

Dans cette nécessaire recréation d'un cadre permanent à chaque rencontre, ma fonction de clinicienne est souvent mise à rude épreuve. En effet, je travaille dans un service de PMI dont l'une des missions est la Protection de l'Enfance, mais certaines des familles et des enfants que je rencontre ne bénéficient d'aucune protection sociale, ne sont inscrits nulle part, leur Sécurité Sociale spécifique (A.M.E.) est aléatoire ; ils ne bénéficient pas de prestations sociales (CAF), ne peuvent s'inscrire en crèche ni être admis dans des Centres Maternels. Ces familles peuvent être arrêtées, renvoyées dans leur pays « d'origine » où la plupart des enfants n'ont jamais vécu. Comment maintenir cette position où j'offre à Jeanne, Samuel et les autres, à chaque rencontre, un lieu matériel et psychique d'être humain à part entière, tout en sachant qu'à peine sortis du Centre de PMI, ils peuvent être exclus de notre communauté ? Et comment supporter d'entendre que, dans certaines villes, les assistants sociaux ne reçoivent pas les personnes « sans-papiers » parce qu'« on ne peut rien faire ». Comment peut-on penser que l'accueil, l'adresse à des associations de soutien puissent ne pas être du registre d'un travailleur social ? De l'empathie au blindage émotionnel et au rejet, il n'y a qu'un pas quand l'institution ne donne ni cadre ni soutien. Être psychologue clinicienne, c'est d'abord pour moi ne pas considérer ces personnes comme des « sans-papiers » ou des victimes, mais leur donner toute leur place dans notre commune humanité en leur permettant, même dans les pires situations, de se réapproprier leur histoire et la part de choix qu'ils avaient et qu'ils ont toujours. Ce qui suppose de dépasser l'effet de sidération ou de révolte que peuvent produire sur nous aussi bien les histoires douloureuses de nos patients que les réactions de certains professionnels qui se drapent dans l'impuissance ou même le secret professionnel pour ne rien faire ou même ne rien dire.

A mon avis, nous avons à travailler psychologiquement, bien sûr, pour que notre empathie pour nos patients ne se transforme pas en identification inefficace et même psychologiquement dangereuse pour eux et pour nous. Mais, à mon sens, nous avons aussi à témoigner, professionnellement, de ce que vivent ces familles, ces enfants.

Il nous faudrait, par exemple, dénoncer les effets pervers de la maltraitance sociale et de la clandestinité. Je pense, entre autres, à la confusion dans les liens familiaux. Samuel, bien sûr, en est un exemple ; mais je pense aussi à une jeune femme que je rencontre depuis plusieurs années. Elle est

venue d'Afrique à l'âge de 1 an et demi avec ses parents et une jeune sœur de sa mère, déclarée comme sa sœur à l'arrivée en France de la famille. Outre que la jeune femme a le plus grand mal à s'inscrire dans sa vie, sa « tante-sœur » est délinquante. Je pense aussi à ces enfants que certains professionnels nomment parfois bien légèrement les « enfants-papiers », ces enfants que leurs mères disent avoir conçus pour permettre leur régularisation en les faisant reconnaître par un homme qui n'est pas leur père biologique. Quand la possibilité leur est donnée d'engager un travail psychique, ces femmes et ces hommes peuvent aller au-delà des apparences, introduire du symbolique dans des situations familiales qui relèvent apparemment du non-sens. Mais il faut d'abord travailler pour que les professionnels ne stigmatisent pas ces familles et mette des mots sur ces « passages à l'acte » liés à la survie, qui semble ne pas laisser de choix.

Une jeune femme enceinte venue d'Haïti, en situation irrégulière, me demandait un jour mon avis sur la reconnaissance du bébé qu'elle attendait par le frère du père de son enfant : son compagnon venait en effet de mourir sans avoir eu le temps de reconnaître l'enfant. Ce beau-frère ayant la nationalité française, la situation administrative de cette jeune femme et celle de son enfant en auraient été considérablement changée. Je n'ai pu que lui demander : « A Haïti, que ferait-on ? » parce que cette situation me rappelait la coutume du lévirat<sup>1</sup> en Afrique. Il se trouve qu'elle m'a répondu que c'était une pratique possible à Haïti et qu'elle l'expliquerait à son enfant. Je ne sais si elle disait vrai ou si elle tentait de donner du sens psychique à un bricolage à propos duquel je n'avais pas à prendre position au niveau de la réalité. L'important, à mon sens, étant d'essayer que des mots soient posés sur les actes et de tenter de mesurer les effets de ces actes.

Il y a bien longtemps que j'ai compris que pour bien travailler dans un service de PMI, il fallait avoir de solides connaissances en histoire, en géographie, en anthropologie, en économie et en politique. Et toujours chercher à repérer le semblable sous la différence. Et je pense que témoigner, de notre place, de notre clinique avec ceux que l'on voudrait invisibles participe du politique au sens noble du terme. Où ai-je lu ou entendu cette phrase : « *Si la clinique ne s'occupe pas de la politique, la politique s'occupera de la clinique.* »

Je la reprends à mon compte.

La Feuille N°57, juillet 2009

---

<sup>1</sup> Coutume imposant au frère d'un défunt d'épouser sa veuve